

aujourd'hui, d'une trop grande abondance. Il y a trop de blé dans le pays, et il s'ensuit que le blé et la farine sont trop à bon marché. Il y a aussi trop de coton dans le pays, assez même pour approvisionner trois fois la population, et nous souffrons parce que le coton est à trop bon marché, et ainsi de suite.

Eh bien ! ceci est dû en partie à cette réduction générale des valeurs que l'honorable ministre mentionne dans le discours du Trône, réduction qui s'applique nécessairement aux importations, et, par ricochet, en grande partie aux manufactures indigènes. Prenons pour exemple le sucre. J'ai lu l'autre jour, le rapport des magasins Connal, de Glasgow, pour la fin de l'année, et j'y trouve que pendant les quelques dernières semaines de l'année dernière, on a détaillé une quantité considérable de cassonade à un denier la livre, et cela n'était pas causé par la politique fiscale de la Grande-Bretagne, ou par la protection.

Mais j'entends quelques honorables députés parler du sucre à bon marché, qui est cependant cher comparative-ment au prix payé ici il n'y a pas longtemps ; je les entends, dis-je, déclarer que cela est le résultat de notre politique nationale. Mais l'effet produit par ces réductions de prix, c'est qu'au lieu d'un marché à sacrifice pour les articles de provenance étrangère, et au préjudice des fabricants étrangers, ce sont nos marchandises indigènes qui se vendent à vil prix, au préjudice du fabricant canadien.

Nous sommes la cause qu'il se fait au milieu de nous un commerce anormal démoralisant, qui avilit les prix et crée des embarras.

Il se peut que le consommateur retire un avantage temporaire, qui, nous le savons, ne sera pas permanent, qui disparaîtra très vite ; mais aussi qu'est-il arrivé aux industries que ces honorables messieurs désiraient si vivement protéger et voir établir, et aux ouvriers dont les salaires sont réduits, dont le nombre est diminué, dont les heures de travail rémunérateur sont abrégées ? Ce qui manque à quelques-unes de ces industries, c'est un bien quelconque. Il y a des biens naturels qui peuvent soulager l'honorable monsieur. Une inondation ou un incendie le soulagerait. Si nous pouvions vendre à une compagnie d'assurance quelques-unes de nos manufactures de coton que nous avons de trop, cela le soulagerait. Si une violente tempête de quelque sorte les détruisait, cela aiderait un peu. Si nous n'avons pas cela, nous avons besoin, s'il faut en croire ce que nous entendons dire, d'une clique ou combinaison qui laisse dans l'inactivité la moitié des machines, et maintienne l'autre moitié en opération ; qui réduise de moitié le nombre des ouvriers et donne de l'ouvrage au reste, et qui oblige le consommateur en général, à raison du tarif élevé, à payer un prix qui rémunère le capitaliste d'abord pour la manufacture qu'il exploite, et ensuite pour celle qu'il tient fermée. Voilà ce qu'il nous faut ; et pour ce qui regarde les cotonnades et les tricots, je remarque qu'il y a un peu d'espoir que quelque chose de ce genre arrivera. C'est une chose difficile à accomplir ; il faut du temps pour conclure cela, et il arrive souvent que ce soit ensuite rompu. Cependant la chose se fait, et grâce à ces biens naturels ou artificiels, il est possible qu'à une autre époque plus heureuse l'honorable monsieur puisse être en état d'annoncer quelque amélioration dans certaines de ces industries.

Pendant que c'est là l'état des choses, on ne nous dit rien aujourd'hui du commerce extérieur. Mais, je demande pardon à l'honorable député de Cumberland, il nous en a parlé un peu,—il nous a dit que l'exportation des articles manufacturés avait excédé de \$43,000, celle de l'année précédente. L'honorable monsieur a-t-il pris la moyenne des années antérieures à la mise en vigueur du présent tarif fiscal, et l'a-t-il comparée à la moyenne des années sous l'opération du tarif actuel, qui devait développer nos manufactures et faire progresser notre commerce ? S'il fait cette comparaison, il trouvera un résultat très différent. Je ne connais pas les chiffres des derniers six mois. Il les a sans doute

soumis avec exactitude, mais l'excédant qu'il donne, non pas un excédant sur les chiffres d'autrefois, mais un excédant sur ceux de 1883, n'est pas une marque de l'amélioration du commerce. On nous a beaucoup parlé jadis des efforts que l'on faisait pour favoriser le commerce avec les nations étrangères. Nous avons nommé des hauts commissaires, un d'abord et ensuite un autre, spécialement dans le but d'atteindre cette fin. Nous avons envoyé des délégués en France, en Espagne, et ailleurs pour le même objet. Cependant, nous n'avons pu, jusqu'à présent, constater aucun résultat, et j'ai droit de supposer, comme il n'en est fait aucune mention aujourd'hui dans le discours du Trône, qu'il n'y a pas de résultat—que l'on a rien à nous communiquer à ce sujet.

De même pour ce qui est aussi, naturellement, du commerce étranger, mais une question d'une importance exceptionnelle à nos yeux—la réciprocité avec les États-Unis, on ne nous a rien dit, si ce n'est que nous allons rester tranquilles, que nous ne ferons rien, que nous ne ferons pas de démarches auprès d'eux, que nous devons attendre qu'ils fassent le premier pas. Notre opinion, que nous avons accentuée par un vote pendant la dernière session, était que, vu l'expiration du traité de Washington, il devenait prudent d'entrer en négociations avec les États-Unis au sujet des arrangements entre les deux pays touchant les pêcheries, et, en rapport avec cela, au sujet de la réciprocité commerciale entre les deux pays. L'honorable monsieur fit amender cette résolution ; il déclara qu'elle était inopportune, et l'on semble avoir suivi jusqu'à ce jour la politique de suprême inaction. Nous ne sachons pas, on ne nous dit pas que l'on ait essayé d'obtenir de meilleurs rapports que ceux qui résulteraient probablement de la politique de laisser-faire.

Les honorables messieurs qui ont porté la parole, ayant trouvé matière à se réjouir du passé, et du présent, ont trouvé qu'il était très aisé de se réjouir de l'avenir. Je ne suis pas surpris qu'ayant été capables de nous féliciter de notre condition actuelle, ils arrivent à cette conclusion touchant notre plus prochain avenir, et j'espère que, grâce au fait que les habitants du Canada ont, de bonne heure, appréhendé la fausseté des vues de l'honorable ministre des finances, qu'ils sont arrivés de bonne heure à la conclusion qu'il n'était pas un guide de confiance, la détermination qu'ils ont montrée—pas avant, il est vrai, qu'il y ait eu, sur son avis, une expansion malsaine, une diversion de capital dont nous souffrons aujourd'hui, mais néanmoins beaucoup plus tôt que nous ne nous y serions attendus—le fait, dis-je, qu'ils sont arrivés à la conclusion qu'ils devaient réduire leurs dépenses et faire rentrer leurs fonds, nous permettra de traverser ce qu'un honorable monsieur a appelé la crise actuelle, et de traverser la période actuelle de dépression, dans tous les cas, sans que cette période soit très longue ni d'une très grande rigueur. Mais je ne crois pas qu'il y ait des indications qui justifieraient la législature de ce pays, les membres du parlement, ou les ministres, d'engager le monde commercial et le public en général à se lancer aujourd'hui dans les affaires. Je crois que nous avons à passer une année de gêne considérable ; je crois que nous avons à traverser une année durant laquelle il faudra pratiquer les vertus de prudence, d'économie, et de retranchement dans les affaires publiques et privées, et que le véritable conseil à donner au peuple est ce que je viens de suggérer—de ne pas le tromper en lui disant qu'il va rentrer immédiatement dans la condition d'où il est sorti récemment, mais d'indiquer plutôt le vrai moyen par lequel seul il est possible d'espérer le retour des temps prospères. Je sais parfaitement que les honorables messieurs de la droite, plusieurs d'entre eux, dénoncent de pareilles déclarations, qu'ils les déclarent anti-patriotiques, qu'ils disent qu'il est mal de traiter les faits tels qu'ils se présentent à l'esprit de l'orateur, lorsque ces faits ne sont pas agréables à leurs oreilles, mais je crois que notre devoir n'est pas d'exagérer les faits, mais de les énoncer et d'en tirer les conclusions tel que nous